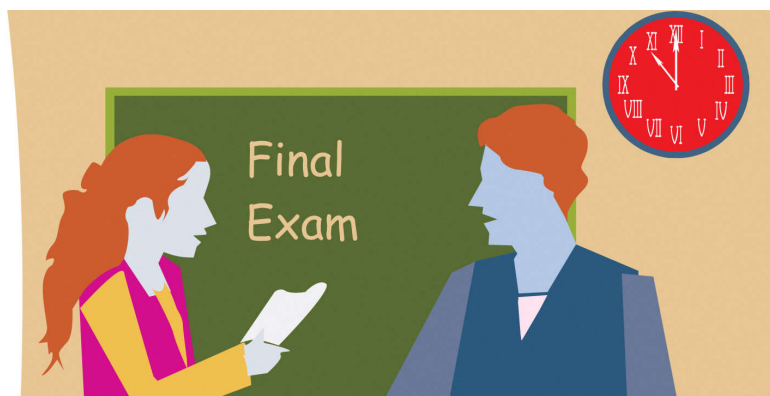




« Rien ne justifie le maintien des épreuves terminales des examens dans les lycées »



- Opinions
- Bac

Tribune

Collectif

Baccalauréat, CAP, BTS... Après deux années fortement dégradées par le Covid-19, le maintien de ces épreuves est incompréhensible, assurent, dans une tribune au « Monde », les représentants de quatre organisations de l'enseignement, qui réclament le recours au contrôle continu.

Publié hier à 15h00 Temps de Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. Les premières épreuves terminales du baccalauréat 2021 et d'autres examens de cette session approchent à grands pas... et plus nous nous en approchons, plus s'éloigne la cohérence de leur maintien. Après deux années de formation fortement dégradées en raison de la succession aléatoire de périodes de confinement, de demi-jauge et de cours en distanciel, et alors que, pour beaucoup d'élèves, ces périodes ont aussi été ponctuées de drames et de convalescences liés à la maladie, le maintien de ces épreuves est incompréhensible.

Dans ces conditions d'apprentissage compliquées, parfois empêchées et à tout le moins inégales selon les régions et les établissements, et dans ce cas précis, les épreuves terminales ne peuvent maintenant garantir l'égalité de traitement des candidates et des candidats. Une situation qui s'aggrave encore, par un calendrier de fin d'année bousculé qui empêche une préparation normale des examens terminaux.

De plus, ce ne sont certainement pas les aménagements d'épreuves annoncés par le ministre de l'éducation nationale et, à sa suite, par le ministre de l'agriculture qui pourront répondre aux attentes des familles et des élèves, en matière d'équité de traitement et de lisibilité des conditions de délivrance des diplômes.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Philippe Askenazy, économiste : « Il faut annuler le bac 2021 »

Les nouvelles modalités de passage des examens et les nouveaux calculs de moyenne



des épreuves ne sont ni compréhensibles ni justifiables. En effet, comment justifier la suppression pure et simple de certaines notes d'épreuves après que les équipes pédagogiques ont enseigné et préparé les élèves pendant deux ans à celles-ci, après que les candidats ont composé, que les jurys ont corrigé et délibéré ? Comment expliquer l'affectation à des disciplines d'une note issue d'une moyenne pondérée, elle-même issue de deux autres disciplines ?

Nous devons aussi nous interroger sur le choix de ces aménagements qui, pour les voies générale et technologique, semblent avoir fait l'objet d'une attention particulière du ministre de l'éducation, Jean-Michel Banquer. Car il n'aura échappé à personne que les aménagements pour la voie professionnelle (CAP et baccalauréats professionnels) se font à la marge. Pire : ils n'existent pas pour les brevets de technicien supérieur. Le ministère de l'agriculture se refuse même à octroyer une session de rattrapage dès juillet, considérant que ces étudiantes et étudiants peuvent bien attendre septembre.

Brassage des candidats

Le ministre de l'éducation chercherait-il, au travers du maintien de ces épreuves, à sauver sa réforme du baccalauréat et en particulier le « grand oral » ? Le maintien de cette épreuve, déjà fortement contestée, interroge plus particulièrement. Personne ne maîtrise son organisation, ni les critères exacts de son évaluation, encore très flous. C'est une première qui risque d'être socialement très inégale pour les élèves car, sans préparation suffisante, ce seront les candidats les plus avantagés socialement qui s'en sortiront le mieux. Il n'est donc pas possible d'être serein face à cette nouvelle épreuve.

Malgré les mobilisations lycéennes et étudiantes qui se succèdent depuis plusieurs semaines, malgré l'appel au boycottage des épreuves terminales par des organisations représentant les personnels, et les interpellations régulières des parents d'élèves, les ministres chargés de l'éducation et de la formation restent sourds à ces alertes et maintiennent leur position, pourtant de moins en moins compréhensible.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Réforme du bac : les deux tiers des lycéens redoutent un examen « dévalué »

En outre, et cette fois sur le plan sanitaire, les élèves, les familles et les personnels ne peuvent cautionner le maintien des épreuves dans un contexte encore très fragile où les risques de propagation des différents variants continuent d'inquiéter les scientifiques, d'autant que plusieurs de ces variants touchent davantage les jeunes.

Au sein des établissements, les équipes éducatives travaillent depuis des mois à l'organisation des emplois du temps, des services de restauration, de la surveillance des internats pour éviter les brassages d'élèves. Comment expliquer, dans ce contexte, le brassage de candidats entre établissements et parfois entre régions que vont impliquer demain les épreuves terminales ? Tout le travail et toutes les précautions imposées ces deux dernières années scolaires par le virus étaient-elles donc inutiles ? Bien entendu, nous ne le croyons pas.

Entêtement

Le maintien de ces épreuves est aussi difficilement compréhensible alors que ni la vaccination des personnels enseignants, ni la mise en œuvre des autotests pour les élèves ne sont à la hauteur des engagements du gouvernement, et qu'en tout état de cause ils arriveront trop tardivement pour sécuriser la période des examens.

Il est ainsi pour le moins paradoxal de voir les préfetures proposer et trouver des créneaux prioritaires pour la vaccination des volontaires qui tiendront au mois de juin les bureaux de vote alors que, dans le même temps, les jurys d'examen, eux, ne bénéficient d'aucune attention particulière. Le brassage qu'impliquera le passage des électrices et des électeurs dans les isolements semble davantage inquiéter nos autorités que les mouvements des publics lycéens et étudiants durant les examens.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Les 18-25 ans, une génération abîmée par la



pandémie

Pour les organisations que nous représentons, aucune des réponses jusqu'à présent apportées aux différentes questions posées ne justifie l'entêtement de ce gouvernement. Rien ne justifie à nos yeux le maintien des épreuves terminales des examens 2021 dans les lycées.

Dès lors, il est indispensable que nos ministres chargés de l'éducation et de la formation regardent la réalité en face et décident enfin de remplacer les épreuves d'examens terminaux par du contrôle continu. Une position que nos organisations assument pour cette session 2021, et cela contre leur propre mandat, qui n'est pas favorable au contrôle continu intégral. Nous sommes face à un mur, nous prenons nos responsabilités.

Les signataires : **Rodrigo Arenas**, coprésident de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) ; **Frédéric Chassagnette**, cosecrétaire général du Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (SNETAP-FSU) ; **Carla Dugault**, coprésidente de la FCPE ; **Mathieu Devlaminck**, président de l'Union nationale lycéenne ; **Sacha Halgand**, président de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne ; **Clémentine Mattei**, cosecrétaire générale du SNETAP-FSU.

Collectif

Contribuer

Services

FORMATION ANGLAIS avec Gymglish

POUR AMÉLIORER
VOTRE ANGLAIS

1 MOIS OFFERT



FORMATION PROFESSIONNELLE avec topformation.fr

**COMPAREZ
DES MILLIERS
DE FORMATIONS**
en France



Recherchez

